



Agence de santé du Territoire de Wallis et Futuna



DIRECTION

A l'issue d'une réunion interministérielle, qui s'est tenue fin mai 2018, Monsieur le Premier Ministre a décidé qu'à compter du 1er juillet 2018 :

- la valeur du point d'indice applicable aux personnels de l'Agence de santé sera augmentée de 1,2%.
- la prime de service sera revalorisée de 0,5% la portant de 7 à 7,5%.

Ces deux mesures témoignent de l'attention portée à la situation de l'Agence de santé et à ses personnels, compte tenu de leur implication, au quotidien, pour le bon fonctionnement de la structure.

Etienne MOREL

Directeur de l'Agence de santé